

# PROJECTEUR EXTERIEUR MURAL LED AVEC PANNEAU SOLAIRE ET DETECTEUR DE MOUVEMENT

## CONSERVER CES INSTRUCTIONS

### DESCRIPTION GENERALE

Projecteur pour usage extérieur à LEDs SMD alimenté par panneau solaire et comportant un détecteur de mouvement à infrarouge passif qui provoque l'allumage de la lampe dès qu'il enregistre une modification provoquée dans son rayon de détection par la pénétration de personnes (mouvements) ou par des émissions de chaleur (véhicules).

### CARACTERISTIQUES

Référence	200184/200182	200270
Nombre de LEDs (non remplaçables)	60	108
Puissance	5W	8W
Panneau solaire	1W	1.6W
Batterie d'accumulateurs	Ni-mh 6V/900mAh	Ni-mh 6V/1200mAh

- Classe de protection contre les chocs électriques : classe III (Très Basse Tension de Sécurité).
- Convenant au montage direct sur des surfaces normalement inflammables (telles que le bois).
- Protégé contre l'accès aux parties dangereuses avec un fil et contre la pluie (IP 43).
- Angle de détection : environ 120°, avec possibilité d'orientation de l'axe de la zone de détection.
- Distance de détection : 10 à 18 mètres.
- Fonctionnement du détecteur à la lumière, en pénombre et en obscurité.
- Période d'allumage de la lampe : réglable entre 8 et 120 secondes.

### INSTALLATION

- Déterminer l'emplacement de votre projecteur en fonction de la zone de détection prévue ; pour un fonctionnement optimal, la hauteur d'installation devra être comprise entre 1,5 et 3 mètres. Le détecteur devra être orienté vers le sol, en direction des personnes ou véhicules à détecter. Afin de ne pas provoquer de fonctionnements intempestifs, la zone de détection devra être exempte de corps pouvant entrer naturellement en mouvement (par exemples des branchages).
- Déterminer l'emplacement du panneau solaire ; il devra être installé en un emplacement où il sera exposé à un ensoleillement direct, et pendant une période maximale ; tout écran, par exemple des feuillages, compromettra la bonne charge de la batterie. Il ne devra pas être installé au voisinage de luminaires en fonctionnement la nuit ou de toute autre source de lumière ; dans ce cas, il ne pourra s'allumer.
- Fixer le projecteur et le panneau solaire aux endroits choisis, et les raccorder l'un à l'autre au moyen du câble d'interconnexion.
- Orienter le détecteur et le panneau solaire de manière optimale.
- Le fonctionnement optimal de l'appareil ne sera effectif qu'après 3 jours d'exposition du panneau solaire (temps de charge de la batterie).

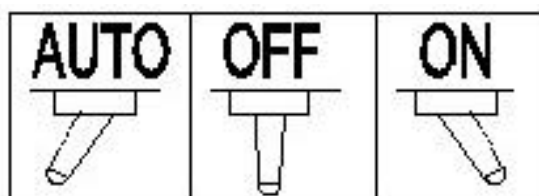
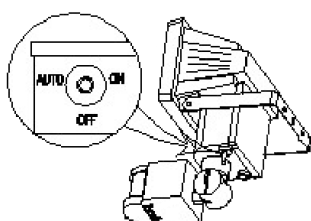
### REGLAGES

L'appareil présente 3 possibilités de sélection du mode de fonctionnement :

**AUTO** : Le projecteur s'allume automatiquement lorsqu'un mouvement est détecté.

**OFF** : L'allumage est désactivé.

**ON** : Le projecteur s'allume de manière permanente.



- Placer le sélecteur en position « ON » afin de mettre en fonctionnement le détecteur.
- Pour régler le seuil de détection par rapport à la luminosité, agir sur le bouton de réglage repéré LUX :

- Fonctionnement à la lumière, en pénombre et en obscurité : bouton de réglage en butée vers la droite (symbole « soleil »).
- Fonctionnement en obscurité uniquement : bouton de réglage en butée vers la gauche (symbole « lune »).
- Fonctionnement en pénombre et en obscurité uniquement : bouton de réglage en positions intermédiaires.



- Pour régler la période d'allumage, de 8 à 120 secondes, agir sur le bouton de réglage repéré TIME :

- Période maximale : bouton de réglage en butée vers la droite.
- Période minimale : bouton de réglage en butée vers la gauche.
- Périodes intermédiaires : bouton de réglage en positions intermédiaires.



Afin de limiter la décharge de la batterie, il est conseillé de ne pas excéder une période d'allumage de 30 secondes.

- Le bouton de réglage SENS permet d'adapter la sensibilité du dispositif de détection à la masse et à la chaleur des corps à détecter, ainsi qu'aux conditions climatiques (la sensibilité du détecteur est, en effet, plus faible en été qu'en hiver) :

- Sensibilité maximale : bouton de réglage en butée vers la droite.
- Sensibilité minimale : bouton de réglage en butée vers la gauche.
- Sensibilités intermédiaires : bouton de réglage en positions intermédiaires.



### PRECAUTIONS D'EMPLOI

- Ne pas utiliser l'appareil sans sa vitre.
- Le panneau solaire devra être maintenu propre ; toute pollution (poussière, neige ...) entraînera une réduction de son efficacité.
- Les diodes électroluminescentes ne sont pas remplaçables ; en fin de vie de celles-ci, l'appareil devra être mis au rebut.

### REPLACEMENT DE LA BATTERIE

- Placer l'interrupteur en position OFF.
- Déposer le capot du logement de la batterie (4 vis), et l'extraire.
- La remplacer par une unité du même modèle ou de mêmes caractéristiques, et remettre en place le capot.
- Recycler la batterie usagée.



Les produits électriques usagés ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères et devront être déposés dans les aménagements spécifiques prévus pour leur recyclage; en cas de besoin demander conseil au point de vente ou à votre mairie.